

CONDUIRE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Au-delà de son caractère désormais obligatoire, l'entretien professionnel est un acte essentiel de communication et de management. Se déroulant au moins une fois tous les deux ans, il va déterminer l'avenir du salarié mais aussi celui de l'entreprise. Professionnalisation, formation, aspirations personnelles vont être au cœur d'un échange où les motivations du salarié vont se confronter aux besoins de l'employeur. Il n'y aura donc aucune place pour l'improvisation. Technique, méthode, préparation, capacités à questionner, comprendre, orienter et formaliser seront les éléments indispensables pour réussir.

Durée: 14.00 heures, (2.00 jours).

Profils des stagiaires

- Tout public ayant à réaliser un ou plusieurs entretiens professionnels
- Dirigeants, managers
- Chefs d'équipe, encadrants

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Profiter d'un contexte obligatoire pour créer des opportunités
- Savoir se préparer et savoir inviter son salarié à le faire
- Conduire un entretien structuré sur des bases établies
- Développer un questionnement et une écoute efficaces
- Aider le salarié à écrire son histoire professionnelle
- Réussir à formaliser un compte- rendu fidèle à la réalité

Contenu de la formation

- Connaître le contexte particulier lié à cet entretien
 - Les règles essentielles à connaître
 - Un scénario à 4 gagnants : le salarié, le manager, l'employeur et le client
- Savoir le préparer
 - L'avenir et les besoins de l'entreprise
 - Faciliter la préparation du salarié (support)
 - Se préparer, créer un support structuré e efficace
- Savoir le conclure
 - Un lancement structuré de l'entretien
 - Les questions adaptées, la qualification et la reformulation
 - Le cadre de référence
 - La prise de note sur le guide d'entretien
- Savoir choisir et mettre en œuvre
 - Les différents choix et les orientations possibles
 - L'adéquation ou non des souhaits du salarié avec les besoins de l'entreprise

- Les actions à conduire et leur mise en œuvre
- La rédaction et la signature du compte-rendu
- Supports fournis
 - Une fiche de préparation pour le salarié
 - Une fiche de préparation pour le manager conduisant l'entretien
 - Une fiche de conduite d'entretien
 - Une fiche de compte rendu

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Consultant Formateur Coach diplômé et certifié par le réseau professionnel AKDme®.

Expert en management stratégique et opérationnel, communication et prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

Expérience significative et des compétences pointues pour accompagner les entreprises, collectivités et apprenants dans leur développement.

Moyens pédagogiques et techniques

- Travaux de recherche en sous - groupe et en individuel avec restitution
- Débats, témoignages, partage d'expérience
- Exposés théoriques, études de cas concrets,
- Quizz en salle (version papier ou électronique)
- Visionnage de vidéos de management
- Supports de formation vidéo projection (dispo en PDF) documents protégés©

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales (QCM) pendant la formation
- Mises en situation, jeux de rôles
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud
- Formulaire d'évaluation des acquis à froid (auto évaluation)
- Validation des acquis (questionnaire noté en fin de session)

Conformité réglementaire de l'accès aux personnes à mobilité réduite et ou situation d'handicap

Toutes situations de handicaps des stagiaires, doivent être communiqué au formateur (intervenant) avant l'entrée en formation pour une meilleure adaptabilité des programmes si possible et prise en charge pédagogique le cas échéant.

Propriété intellectuelle & droits auteurs

Les supports, outils, techniques délivrés pour cette formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et déposés à l'INPI. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de ACTES MANAGEMENT.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Dernière Mise à jour du programme: 09/05/2023.

Date édition du document : 9 mai 2023.